

ANNEXES

BILAN DE LA CONCERTATION
6 juillet 1998 -> 15 octobre 1998
Zone naturelle lieu-dit "la Radio" à FEYZIN

TABLEAU RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS

N°	DEMANDEUR	THEME	RESUME DES OBSERVATIONS	AVIS DE SYNTHESE TECHNIQUE	AVIS DU GROUPE DE TRAVAIL
1	D. SUBLET (registre d'enquête de Feyzin)	Contestation du projet	Les références cadastrales doivent être mis à jour suite au remembrement - Contestation du nouveau site choisi pour la construction du centre de secours et de lutte contre l'incendie (nuisances pour les riverains et remise en cause des possibilités de rentabiliser l'exploitation agricole) - Rappel de l'acquisition de la propriété Hostal pour l'implantation du centre de secours	Le centre de secours et de lutte contre l'incendie représente un intérêt public évident. Il a été constaté avec la Chambre d'Agriculture que la surface qui se retrouve à "l'est" de Champ Plantier en zone agricole, est supérieure à celle nécessaire à la construction de ce centre. Le site concerné est classé en territoire urbain au schéma directeur de l'agglomération lyonnaise, ce qui élimine toute opposition juridique au projet.	Avis favorable
2	Syndicat agricole de Feyzin (registre d'enquête de Feyzin)	Contestation du projet	Défense de la zone agricole remise en cause par le projet de construction du centre de secours et lutte contre l'incendie - Secteur remembré et doté d'irrigation sur lequel deux exploitants agricoles se sont installés - Incompatibilité avec le schéma directeur de l'agglomération lyonnaise - Rappel de l'acquisition par le Conseil Général de la propriété Hostal pour la construction de la caserne	Idem	Idem

